

**OBJET EXPERIMENTATION D'UNE CLASSE BILINGUE  
A L'ECOLE PRIMAIRE DE PRIMAT**

---

**CONSTITUER L'ECOLE DE LA REUSSITE**

Compte tenu de la situation linguistique du quartier de Primat et au vu des résultats des évaluations nationales de CM2, l'école primaire de Primat projette la mise en place d'une expérimentation de classe bilingue.

Le projet pédagogique, validé le 9 mai 2009 par le conseil des maîtres de l'école, consiste en un enseignement bilingue à parité horaire pour l'année scolaire 2010/ 2011.

Le conseil d'école du 15 juin 2009 de cette école a émis un avis favorable pour la mise en œuvre de cette expérimentation.

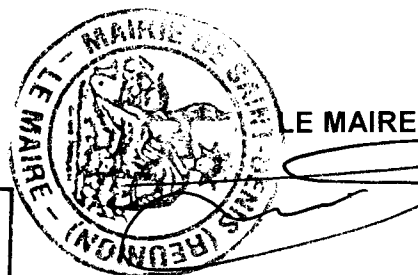
Cette action sera encadrée par trois enseignants habilités Langue Culture Régionale et un enseignant titulaire d'un master de didactique de langue en contact.

Conformément au Bulletin Officiel du 13 septembre 2001, la Ville est sollicitée pour émettre un avis sur la création de cette classe bilingue.

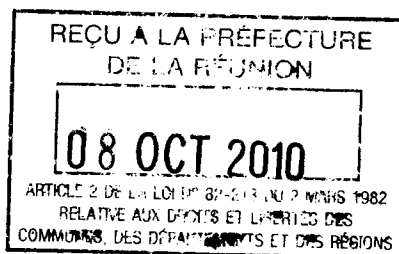
Il appartiendra ensuite au Rectorat de valider le principe de la création de cette classe.

Par conséquent, je vous demande d'émettre un avis favorable pour la mise en œuvre d'une expérimentation pédagogique de classe bilingue à l'école primaire de Primat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Gilbert ANNETTE



**OBJET EXPERIMENTATION D'UNE CLASSE BILINGUE  
A L'ECOLE PRIMAIRE DE PRIMAT**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les Communes, Départements et Régions de l'Etat ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-30 ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu la Délibération n° 08/2-01 du Conseil Municipal en séance du 10 avril 2008 portant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/5-03 du Maire ;

Vu le rapport de Madame BAREIGTS Ericka, 2ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Projet Educatif Global ;


Sur l'avis favorable des dites commissions ;

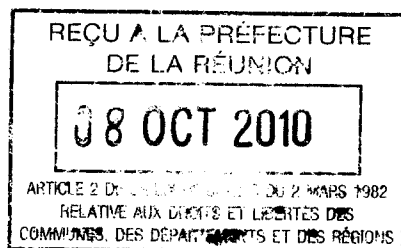
**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Emet un avis favorable pour la mise en œuvre d'une expérimentation pédagogique de classe bilingue à l'école primaire de Primat.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 6 OCT 2010

 LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE



**ÉCOLE PRIMAIRE PRIMAT  
EXPÉRIMENTATION DE CLASSE BILINGUE POUR L'ANNÉE  
SCOLAIRE 2009/2010**

**Avis du conseil des maîtres sur l'ouverture  
d'une classe bilingue.**

**École Primaire PRIMAT**

**Circonscription : SAINT-DENIS 2**


AG27

Lors du conseil des maîtres du mercredi 20 mai 2009, au constat de la situation linguistique du quartier de Primat et au vu des résultats des évaluations nationales CM2, un projet de mise en oeuvre d'une expérimentation pédagogique d'un enseignement bilingue à parité horaire lors de la prochaine rentrée scolaire 2009/2010, a été proposé et validé par l'ensemble des enseignants de l'école Primaire Primat. Cette expérimentation sera conduite par M. Pierre GAUVIN, enseignant de grande section maternelle. L'école dispose de ressources humaines, soit 3 enseignants habilités LCR et un enseignant titulaire d'un master de didactique de langues en contact. Une description de ce projet est présentée en annexe.

Le conseil des maîtres a donné un avis favorable à la majorité à ce projet qui sera présenté au prochain conseil d'école, le lundi 15 juin 2009.

Signature des membres du conseil des maîtres : (voir tableau joint).

Direction de l'école Primaire Primat  
Y. Duchemann

  
ÉCOLE PRIMAIRE PRIMAT

30 RUE DU STADE DE L'EST

TEL/FAX : 0262-282385

**Objectif final et à long terme :**

Permettre à l'enfant d'accéder à la maîtrise parallèle des deux codes avec un minimum d'interférences entre eux et ainsi favoriser une réussite dans les apprentissages scolaires futurs.

Améliorer les résultats aux évaluations de classe.

Améliorer les résultats aux évaluations nationales (cette cohorte d'élèves sera suivie jusqu'au CE1).

**Descriptif de l'action**

Un enseignant habilité à l'enseignant de l'option LCR prend en charge une classe à raison d'une heure et demie par semaine sur deux périodes scolaires de l'année.  
Des saynètes en créole seront élaborées et interprétées.

**Calendrier de l'action**

L'action débute à la période 1 de l'année scolaire 2009/10.

**Modalités d'évaluation de cette action**

→ Mise en évidence des progrès de l'élève au travers des évaluations continues de la classe et des évaluations nationales (dans les années à venir), en particulier pour la compétence suivante « Repérer dans un texte des informations explicites et en inférer des informations nouvelles (implicites) » (FR 03, 59, 60)

→ Compétences de communication accrues.

→ Meilleurs résultats aux tests de discrimination linguistique.

**Organisation de l'enseignement:**

Les directives académiques seront appliquées, notamment, un enseignement à parité horaire selon la modalité un enseignant-une classe-deux langues, ainsi qu'une répartition fonctionnelle souple des langues sera adoptée en fonction de la discipline enseignée, de la situation pédagogique en cours, du support utilisé pour permettre une approche interactive et complémentaire des deux langues.

**Exemples de types d'activités et supports pouvant être retenus:**

1) Élaboration d'un cahier de vie dans lequel les deux langues sont valorisées à travers des chants, devinettes, danses

2) Prêt de livres aussi bien en français qu'en créole pour réconcilier les familles avec l'écrit

3) Pour permettre à l'enfant de progresser aussi bien en créole qu'en français, la conduite d'un projet de classe en lien avec le projet d'école, sur toute l'année :

- « Construire une première culture littéraire bilingue » à travers plusieurs histoires en créole (choisies en conseil de maîtres de cycle) et plusieurs contes en français (choisis en conseil de maîtres de cycle)

- « Les jeux *lontan* au service de l'interdisciplinarité »: exploitation de jeux traditionnels réunionnais dans les cinq domaines d'activités de l'école maternelle, et comparaison avec des jeux traditionnels français (*Loukashèt* avec cache-cache, *Grannérkal kosa ou po fé* avec Loup que fais-tu ...)

4) Autres ...

**Avis du Conseil d'École de Primat du lundi 15/06/09**

École : Primaire Primat

Circonscription : Saint-Denis 2

Un projet de mise en place d'un enseignement bilingue pour l'année 2009/2010 dans la classe de Grande Section de M. Pierre GAUVIN a été émis lors des conseils de cycles qui ont eu lieu pour la réflexion et l'élaboration du projet d'école 2009/2012. Le détail de ce projet est présenté en annexe.

- Le conseil des maîtres du 20 mai 2009 a donné un avis favorable à ce projet.

Signature des enseignants : (voir tableau joint)

- Les représentants des parents d'élèves ont donné un avis favorable à la majorité des membres présents.

Signature des représentants des parents d'élèves : (voir tableau joint)

- **Avis et signature du représentant de la municipalité :**

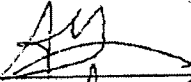



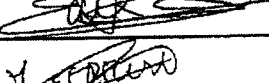

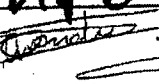
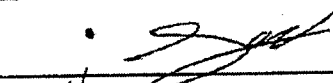
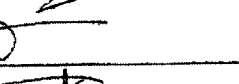
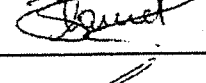
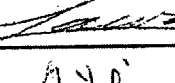
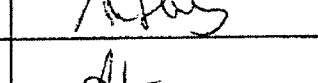
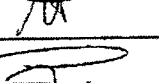
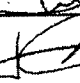
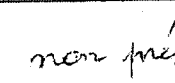
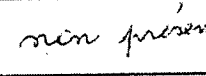
**La municipalité via la DPEG a été informée, du projet et a reçu les textes qui régissent la mise en œuvre d'une classe bilingue à l'école primaire. Son avis formel est soumis au vote du conseil municipal de juillet. En attendant la tenue de celui-ci, la municipalité se propose, après lecture des textes officiels, de fournir un courrier attestant qu'elle n'émet pas d'objection et qu'elle donne un avis favorable. Dès réception de ce courrier par l'école, il sera transmis à la hiérarchie académique.**

**Ce document est donc transmis à ce jour pour signature définitive après le conseil municipal de juillet.**

**Avis et signature du représentant de la municipalité :**

La Direction de l'école  
Y. Duchemann

ECOLE PRIMAIRE PRIMAT  
30 RUE DU STADE DE L'EST  
TEL/FAX : 0262-282385

NOM	PRENOM	EMARGEMENT
AH YIONNE	Sylvianne	
BERTRAND	Nathalie	
CASSIRAME	Nadège	No C. N. (Présente)
CHAN YO THU	Christelle	
DUCHEMANN	Yvette	
ETHEVE	Daniel	
FERRERE	Mathieu	
GAUVIN	François	
LEBON GRONDIN	Hagole Emmanuelle	
JAKUBOWSKY	Daisy	
KNIPPER	Thierry	
LAURET	Elodie	
LAURET	Yann	
LI HING FUI	Amaud	
MANGLOU	Frédérique	
RAKOTO	Gaétan	
RAMAYE	Joseph	
RASEC	DIE	non présente
	ROUANET	non présente

Emargement des représentants des parents d'élèves présents  
au Conseil d'élève du 15/06/2009

Ecole Primaire Primat

NOM	PRENOM	EMARGEMENT
CHANCOUTA	BERNADETTE	<del>absente</del>
DAMOUR	EUGENIE	absente
DUMONT	AUDREY	absente excusée
ELYSE	CORINNE	C. Elyse
GAZE	MICHELLE	absente excusée
INJIRAKY	M. ODILE	<del>Injiraky</del>
LEMOING	MIRELLA	absente
M'DAMA	MARIDHUIA	absente excusée
MATOUNGA	CYRIL	<del>M. Matounga</del>
NALLAMOUTOU	SYLVIANE	<del>N. Nallamoutou</del>
PERSAND	HELENE	M <sup>me</sup> Persand
RENAUD	ANTHONY	absent
SAMOURGOMPOULLE	JACQUELINE	absente excusée

M<sup>lle</sup> RAFOUGI LET  
 M<sup>lle</sup> ZONICKA  
 M<sup>lle</sup> RAFOUGI LET  
 ass. de quartier. porteurs de l'école